



## Ordonnance de télécom CRTC 2016-434

Version PDF

Ottawa, le 1<sup>er</sup> novembre 2016

### Société TELUS Communications – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Société TELUS Communications	AMT 4392 Modification au Tarif des services d'accès – Interconnexion de réseaux locaux et dégroupement de composantes réseau	14 octobre 2016	14 novembre 2016

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale